

MUNICIPALITE DE  
PORRENTRUUY

CONSEIL DE  
VILLE



---

## QUESTION ÉCRITE

---

### Programme d'intégration « START » de l'AJAM : un intérêt pour la ville ?

---

Depuis 2015, l'Association Jurassienne d'Accueil des Migrants (AJAM) a ouvert à Porrentruy un centre d'accueil d'une capacité de 40 personnes célibataires dans l'ancien hôtel du Jura. L'AJAM encadre également socialement de nombreuses familles vivant dans des appartements sur Porrentruy.

Outre ses missions d'accueil, d'hébergement, de prise en charge sociale, financière et d'accès aux soins des personnes relevant du domaine de l'asile, l'AJAM a reçu le mandat de l'accompagnement social des réfugiés reconnus (permis B) et des personnes admises à titre provisoire (permis F), pour lesquels elle développe des mesures d'insertion et d'intégration professionnelle.

Dans le cadre de mesures d'insertion, l'AJAM a développé depuis 2015 un programme « START » ayant pour but la sociabilisation des personnes allophones. Ce programme lie une organisation publique à une personne migrante par une convention d'une durée de six mois maximum afin de l'intégrer pour une activité occupationnelle et avoir l'opportunité d'améliorer ses connaissances de la langue française par immersion.

Pour une commune, les services de voirie et de conciergerie représentent entre autres, des secteurs propices à cette intégration.

A ce jour, dans le Jura, une quinzaine de programmes « START » ont été organisés avec des communes (ou des organisations publiques) et n'impliquent aucune incidence financière pour les partenaires de l'AJAM.

La municipalité de Porrentruy sort actuellement d'une première expérience avec ce type de programme.

Notre question est la suivante : Le conseil municipal pense-t-il pérenniser et/ou développer son soutien à ce programme « START » en reconduisant une ou plusieurs conventions permettant l'intégration de personnes migrantes habitant Porrentruy ?

Groupe PS - VERTS  
Matthieu HAYS